



Commune de Denges

## **DEMANDE D'AUTORISATION D'ABATTAGE**

Conformément à la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) et son règlement d'application (RLPrPNP)

<b>But de la demande</b>	Abattage de deux bouleaux et un peuplier
<b>Motifs invoqués</b>	Arbres morts
<b>Lieu-dit</b>	Rte de Préverenges 10
<b>Propriétaire</b>	Elvamac SA – M. Baldinger
<b>Parcelles</b>	145
<b>Compensation</b>	oui par deux bouleaux et un sorbier des oiseaux

Le présent préavis est affiché jusqu'au 27 février 2025

La Municipalité

Denges, le 29 janvier 2025/asg